

INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES
PROLONGATION INSCRIPTIONS CRFPA
SESSION 2019

RETRAIT DES POCHETTES JUSQU'AU 18/01/2019

60 DOSSIERS D'INSCRIPTION SUPPLEMENTAIRES

(Attention : fermeture de l'université du 21/12/2018 au 06/01/2019)

DEPOT DES DOSSIERS SUR RENDEZ-VOUS

MODALITES D'INSCRIPTION

Les étudiants devront se présenter à la scolarité centrale munis d'une pièce d'identité ainsi qu'avec l'un des titres suivants (original + copie) :

- un diplôme de maîtrise en droit
- ou une attestation de réussite de Maîtrise ou de Master Droit
- ou une attestation d'inscription en Master 1 Droit pour l'année en cours

Il leur sera remis une pochette et un rendez-vous sera fixé en vue de l'inscription administrative.

L'étudiant peut donner procuration à une personne de son choix qui se présentera munie :

- de sa pièce d'identité officielle + copie
- d'une procuration manuscrite de l'étudiant
- et des pièces mentionnées ci-dessus (original + copie)

ADRESSE DE LA SCOLARITE CENTRALE

Université d'Evry Val d'Essonne

Boulevard François Mitterrand – 91025 Evry Cedex

Bâtiment Ile de France – RDC – Bureau 14 - ✉ scolarite@univ-evry.fr ☎ 01 69 47 71 93

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE CENTRALE

Lundi au vendredi de 09h00 à 11h45

FRAIS D'INSCRIPTION

Les étudiants devront s'acquitter d'un montant de 633.00 euros (hors frais de la Contribution Vie Etudiante et de Campus d'un montant de 90.00 euros) soit :

- 243.00 euros pour les droits nationaux 2018-2019
- 390.00 euros pour les droits propres à l'IEJ 2018-2019

Les étudiants déjà inscrits dans une formation au sein de l'université d'Evry pour l'année universitaire 2018-2019 devront s'acquitter uniquement des droits propres à l'IEJ soit un montant de 390.00 euros.